

ANSEA : UNE PUISSANCE EN DEVENIR ?

Le hasard a voulu que, coup sur coup, l'Asie du Sud-Est fasse la " une " de l'actualité tout d'abord avec le désastre écologique occasionné par les gigantesques incendies de forêts en Indonésie, indirectement liés à une exploitation outrancière, puis avec le " krach " financier qui a provoqué l'effondrement des bourses de plusieurs pays de la région, considérés jusque là comme de véritables eldorados tant la croissance était importante. Ces deux événements sont assez symboliques de la situation actuelle d'une région cherchant peut-être à parvenir trop vite à maturité. Quels sont ces pays d'Asie du Sud-Est dont certains offrent le spectacle d'une éblouissante vitalité économique et d'autres pansent encore les plaies résultant des plus sanglants affrontements des dernières décennies? Et quelle est cette organisation, l'Association des Nations du Sud-Est Asiatique (ANSEA, ASEAN en anglais) où ils se retrouvent en presque totalité? Ce regroupement d'Etats qui vient de célébrer ses trente années d'existence a, contre toute attente au moment de sa création, obtenu des résultats de grande qualité notamment dans les domaines diplomatique et politique.

Doit-on, au vu de ces succès, considérer l'ANSEA comme l'une des puissances qui compteront au XXIème siècle dont on dit qu'il verra le centre de gravité de la planète se positionner sur les régions bordant le Pacifique? Pour tenter de répondre à cette question, nous nous intéresserons successivement aux neuf pays qui composent l'ANSEA, à l'évolution de cette dernière, à son mode de fonctionnement et son espace stratégique avant d'examiner enfin ses perspectives.

LES ETATS MEMBRES

Commençons par une description sommaire de l'Asie du Sud-Est. Cette région se compose d'une importante péninsule, elle-même prolongée par une fine presqu'île, et d'un archipel particulièrement étendu. La partie péninsulaire se rattache à la fin de la chaîne himalayenne et au flanc sud de l'immensité chinoise. Dans sa partie insulaire, l'Indonésie et les Philippines, avec respectivement leurs six mille et sept mille îles, constituent les plus vastes archipels du monde. Quant aux détroits de la Sonde, de Malacca et de Lombok, ils offrent des passages éminemment stratégiques entre l'océan Indien et l'océan Pacifique. Bénéficiant de l'alternance des vents du nord-est en hiver et du sud-ouest en été, phénomène connu sous le nom de mousson, la région bat des records de précipitations annuelles. Aussi, la forêt demeure le paysage le plus répandu, bien qu'elle soit sérieusement entamée par une exploitation inconsidérée et le brûlis dont on a malheureusement vu tout récemment, en Indonésie, les catastrophes qu'ils pouvaient occasionner. Par ailleurs, le Sud-Est asiatique possède une vaste plate-forme continentale très riche en fonds pétrolifères.

Cette région représente un potentiel de ressources naturelles considérable, occupe une position stratégique décisive et fait preuve d'une vitalité économique remarquable, même si les récents événements vont indubitablement la pénaliser très sérieusement. Elle dispose en conséquence d'une force politique significative.

L'Association des Nations du Sud-Est Asiatique regroupe dorénavant la quasi-totalité des dix pays formant la région. En effet, aux cinq pays fondateurs de 1967, Malaisie, Indonésie, Thaïlande, Philippines et Singapour se sont ajoutés Brunei en 1984, Viêt-nam en 1995 et enfin Laos et Myanmar (ex Birmanie) en juillet 1997. Théâtre d'une grave crise politique à ce même moment, le Cambodge n'a pu intégrer l'Association avec ces derniers, comme prévu. On peut cependant estimer que ce n'est que partie remise.

Ces pays présentent un certain nombre de traits communs qui sont indéniables. Cela étant, c'est leur extrême diversité qui retient surtout l'attention. En effet, en examinant ces derniers, on constate que l'ANSEA manque d'unité interne.

Certes ces pays possèdent quelques points communs qui ne sont pas négligeables. Ainsi, tous ont été colonisés, à la seule exception de la Thaïlande. Pourtant, cette colonisation a été très différente selon les pays et a imprégné de façons fort diverses chacun d'entre eux. Le cas des trois anciens pays issus de la colonisation française est bien sûr différent compte tenu de leur histoire récente. Autre trait commun : la présence dans la plupart de ces pays d'importantes communautés chinoises d'où résultent des comportements intérieurs et extérieurs parfois divergents à l'égard du problème chinois, capital dans la région.

En fait, ce sont les disparités plus que les points communs qui semblent l'emporter. Ces disparités sont tout d'abord physiques et naturelles. Il suffit, en effet, de comparer les 600 km² de Singapour aux 1 900 000 km² de l'Indonésie, les 200 millions d'Indonésiens aux 300 000 habitants de Brunei. Elles sont également économiques : richesse des ressources en Indonésie, faiblesse aux Philippines, misère du Laotien, opulence du Singapourien ... Toutefois, les disparités les plus grandes relèvent probablement de la civilisation, au sens large du terme. On trouve peu de traits communs, en effet, entre la civilisation thaïlandaise, restée très proche de son modèle indien, celle du Viêt-nam très sinisée, et celle du monde indonésien dans lequel l'islam, en Indonésie, Malaisie et Brunei et le christianisme aux Philippines ont profondément transformé la société.

Ces disparités relèvent aussi des systèmes politiques. Que de différences entre la monarchie constitutionnelle de la Thaïlande, la république socialiste du Viêt-nam ou le fédéralisme de la Malaisie. Il est certain que cet état de fait constitue un des obstacles essentiels à une unité profonde de l'ANSEA.

Elles relèvent enfin des attitudes et des politiques internationales de chacun des pays : proximité plus ou moins grande avec les Etats-Unis pour certains, neutralité bienveillante envers la Chine pour d'autres ...

On peut mesurer, ainsi, les importants obstacles qui ont dû être surmontés pour d'abord créer l'ANSEA en 1967 puis pour l'organiser, la renforcer et l'élargir depuis cette date.

Etudions successivement, à grands traits, les Etats membres de l'Association en commençant par les cinq fondateurs et d'abord les deux puissances principales.

Des neuf pays de l'ANSEA, l'Indonésie est incontestablement le plus important. Sa très grande étendue et le nombre de ses habitants lui confèrent une place particulière au sein de l'Association. Elle occupe une position tout à fait dominante en matière stratégique puisqu'elle commande la totalité des détroits qui unissent les océans Indien et Pacifique. Par ailleurs, ses ressources naturelles sont considérables : elle est notamment le premier producteur mondial de gaz naturel et dispose d'importantes ressources en minéraux et en bois, en dépit du saccage des forêts, déjà évoqué plus haut. Premier pays musulman du monde, l'Indonésie est très fortement influencée par l'Islam. Cependant, le morcellement géographique du pays

et l'existence au sein de sa population de nombreuses ethnies différentes lui imposent des efforts importants pour maintenir l'unité nationale.

La Thaïlande constitue la deuxième puissance importante de l'Association. Au contraire de l'Indonésie dont elle ne représente que le quart de la surface, la Thaïlande est un pays largement continental. Il en résulte naturellement une attention toute particulière prêtée à ses voisins immédiats, Myanmar, Laos et Cambodge, ou très proches, Chine, qui fait adopter à sa politique extérieure et au sein de l'ANSEA une posture très différente de celle de l'Indonésie. Par ailleurs, alors que cette dernière a beaucoup emprunté à l'Islam, la Thaïlande demeure très fidèle au bouddhisme. Depuis trente ans, l'équilibre international au sein de l'Association résulte de ces différences entre Indonésie et Thaïlande. Cette dernière est un l'un des importants producteurs mondiaux de riz et de caoutchouc. En revanche, en matière d'énergies, elle n'est pas un producteur significatif.

Les autres membres fondateurs de l'ANSEA sont de dimensions sensiblement plus réduites.

Ne possédant pratiquement pas de ressources énergétiques ou naturelles, les Philippines, troisième pays de l'Association pour la superficie et la population, ont d'importantes difficultés économiques mais sont beaucoup plus occidentalisées que le reste du monde malayo-indonésien auquel elles appartiennent par la civilisation, du fait de la colonisation américaine. De plus, les Philippines se différencient de la masse musulmane que constituent l'Indonésie, la Malaisie et Brunei, par leur religion chrétienne. En cela, les Philippines présentent un cas puisqu'elles constituent le seul pays majoritairement chrétien de toute l'Asie.

De dimension moyenne, la Malaisie dispose cependant d'atouts non négligeables en terme de ressources minières et agricoles. Divisé en deux parties, Malaisie occidentale, la presqu'île, et Malaisie orientale, Etats situés sur l'île de Bornéo, ce pays contrôle une zone maritime à la fois vaste et stratégiquement importante. Mais du fait de cette division, l'unité nationale est mal assurée. De plus, la composition ethnique de la Malaisie constitue un facteur grave de faiblesse politique dans la mesure où les Malais, à peine majoritaire, ont affaire à une très grosse minorité chinoise, extrêmement dynamique.

La position de la Malaisie, entre les deux " poids lourds " de l'Association, Indonésie et Thaïlande, lui confère un important rôle d'intermédiaire politique.

Le cas de Singapour est très particulier. Cette cité-Etat de population chinoise se situe entre les deux pays musulmans que sont l'Indonésie et la Malaisie. Ce qui fait sa force réelle, en dépit de l'exiguïté de son territoire et de la petitesse de sa population, c'est sa situation stratégique, son développement économique, sans égal au sein de l'Association, et sa place au coeur des communautés chinoises d'outre-mer. De plus, Singapour est au centre géographique de l'ANSEA. Tous ces atouts lui donnent une place sans commune mesure avec sa superficie.

Brunei est le premier pays à avoir rejoint les cinq fondateurs de l'Association, dès son indépendance, octroyée par la Grande-Bretagne en 1984. Son cas est tout à fait exceptionnel. Il s'agit en effet d'un minuscule Etat dont le territoire est, en outre, divisé en deux parties non contiguës, l'une et l'autre incluses dans l'Etat malais de Sarawak, au nord de Bornéo. L'économie de cette monarchie autoritaire, de religion musulmane, repose essentiellement sur l'exploitation du pétrole et du gaz.

Membre de l'Association depuis 1995, le Viêt-nam fait partie des pays clairement sous-développés même si le taux de croissance actuel de son économie figure parmi les plus importants au monde, cette dernière démarrant du plus bas. L'importance du Viêt-nam dans l'Association, en fait, est de tout autre nature. Sur le plan géopolitique, cette adhésion a été déterminante pour le rattachement de l'ensemble de la péninsule indochinoise à l'ANSEA ; par ailleurs elle traduit le basculement de cet Etat de civilisation chinoise dans la mouvance des pays d'Asie du Sud-Est. Enfin, sur un plan strictement économique, elle ouvre un marché prometteur aux membres de l'Association, comme c'est le cas pour les deux autres Etats de la région à avoir adhéré dernièrement.

C'est avec une certaine surprise que l'on a assisté à l'intégration de ces deux pays en juillet 1997. Celle-ci était certes inéluctable puisqu'ils étaient membres observateurs depuis déjà quelques années mais elle ne semblait pas devoir intervenir si tôt. Il semblerait que c'est pour célébrer le trentième anniversaire de sa fondation que l'ANSEA a décidé d'admettre dans ses rangs le Laos, le Cambodge et le Myanmar, dès cette année ; le Cambodge restant derrière la porte au tout dernier moment, pour les raisons déjà évoquées.

Le Laos est un pays de faible importance, avec une population extrêmement réduite et un niveau de vie très bas. Quant aux ressources, si elles ne sont pas insignifiantes, elles ne sont en rien comparables à celles des pays voisins. L'importance du Cambodge, qui intégrera sans doute à court terme, est plus grande que celle du Laos mais demeure néanmoins très modeste. En fait, le poids de ces deux Etats résulte plutôt de leur position géographique. Avec l'adhésion sans doute prochaine du Cambodge, c'est l'incorporation de toute l'Indochine à l'Association qui s'achèvera. Elle donnera à cette dernière une homogénéité géographique, ce qui est

un facteur primordial pour un tel regroupement régional. On peut aussi estimer qu'elle renforcera la cohésion de l'ANSEA sur le flanc sud de la Chine, ce qui d'un point de vue géopolitique est d'une très grande signification.

C'est l'intégration de Myanmar à l'Association dès cette année qui suscite la plus grande surprise dans la mesure où les Etats-Unis avaient récemment demandé aux dirigeants de l'ANSEA de surseoir à cette opération tant que la junte militaire régnant à Rangoon n'assouplirait pas son régime.

Myanmar présente une superficie plus grande que celle de la Thaïlande voisine en bénéficiant de ressources nombreuses. En revanche, cet Etat a en commun avec le Laos et le Cambodge d'être un pays franchement sous-développé.

Ainsi, avec l'adhésion du Laos et du Myanmar et celle du Cambodge à terme, c'est une Asie du Sud-Est économiquement très en retard qui s'agrègera à celle des membres fondateurs. En revanche, d'un point de vue géopolitique, ces pays renforceront nettement l'ANSEA face à la Chine. Ils grossiront par ailleurs, au sein de l'Association, l'espace bouddhiste face à l'espace musulman, pour une sorte de rééquilibrage.

LES TRENTE ANNEES D'EXISTENCE ET LES PERSPECTIVES

EVOLUTION

Lorsque l'Association des Nations du Sud-Est Asiatique est créée en 1967, l'idée d'un regroupement régional n'est pas nouvelle. En fait, l'ANSEA tire ses origines d'une première organisation, l'Association de l'Asie du Sud-Est (ASA) qui, en 1961, cherche à promouvoir la coopération entre la Malaisie, la Thaïlande et les Philippines. Cependant, la création de la Fédération de Malaisie en 1963, en suscitant des litiges territoriaux entre cette dernière et les Philippines, a vite raison de l'ASA. Ce même événement est à l'origine de l'échec d'une seconde tentative de coopération régionale entre la Malaisie et les Philippines de nouveau et l'Indonésie, nommée Maphilindo.

Il faut attendre la fin de la confrontation pour que soit engagée une nouvelle réflexion commune sur une association, manifestement souhaitée. En effet, s'inquiétant de plus en plus des risques que leur fait courir la nouvelle guerre d'Indochine et souhaitant s'en prémunir par un regroupement aussi large que possible, l'Indonésie, la Thaïlande, les Philippines et Singapour, sous l'impulsion de la Malaisie, créent l'ANSEA, le 8 août 1967 à Bangkok. Cette association se donne des objectifs tout à la fois politiques et économiques puisqu'elle vise le renforcement, la stabilité économique et sociale de la région, mais aussi la préservation de sa sécurité. Les Etats socialistes émettent de très vives critiques, jugeant qu'il s'agit d'une opération téléguidée par les Etats-Unis.

En 1969, ces derniers décident de retirer progressivement leurs troupes du Viêt-nam, ce qui, ajouté au désengagement britannique d'Asie, conduit les pays de l'ANSEA, ne s'estimant plus suffisamment garantis, vers l'idée d'une neutralisation de leur région, en substituant à la protection extérieure la gestion d'un ordre régional établi par eux-mêmes. Les membres de l'Association souhaitent en fait que la zone ne devienne pas une arène pour la rivalité des superpuissances.

L'Association ne connaît aucune avancée véritablement significative jusqu'en 1975, année au cours de laquelle la victoire complète des forces communistes dans la totalité de l'ex-Indochine, au Sud Viêt-nam, au Laos et au Cambodge, l'amène à franchir un pas décisif dans son organisation interne et dans sa politique internationale.

Au début de 1976, la toute première rencontre au sommet des dirigeants des pays de l'Association, presque dix ans après sa création, marque le tournant déterminant de sa construction. Trois documents essentiels sont en effet signés à cette occasion : la " Déclaration de concorde " visant à renforcer les mesures de sécurité, le " Traité d'amitié et de coopération " fixant les principes d'une paix perpétuelle ainsi que d'une amitié et d'une coopération durables, enfin l'" Accord sur l'établissement d'un secrétariat de l'ANSEA ", cette dernière se dotant enfin ainsi d'une institution permanente. L'ANSEA ne sera donc plus dorénavant seulement une sorte de " club " d'Etats non communistes mais un ensemble politique et économique déterminé.

C'est ainsi qu'à partir de 1977, l'ANSEA cherche à développer des liens permanents avec les grandes puissances du monde occidental. Le processus est entamé avec le Japon puis très vite poursuivi avec les pays de la Communauté Européenne et enfin les Etats-Unis. Parallèlement, le rôle de l'Association dans la recherche d'une solution à la crise du Cambodge, consécutive à l'invasion de celui-ci

par le Viêt-nam, se révèle très important, ce qui lui confère une image d'un acteur responsable et modéré.

Dans le même temps, le renforcement de la coopération militaire entre ses membres, sans cependant la transformer en alliance lui donne une dimension stratégique affirmée. Cette tendance à évoluer vers un système de sécurité va se poursuivre après la fin de la Guerre Froide. En effet, après le retrait de leurs forces des Philippines, les Etats-Unis laissent un vide stratégique dans la région alors que trois pays proches, la Chine, le Japon et l'Inde disposent de très importants moyens militaires.

C'est en fait la Chine qui inquiète le plus par la masse continentale et humaine considérable qu'elle représente face aux petits Etats du Sud-Est. Ses revendications insulaires en mer de Chine du Sud, sur les Iles Spratley et Paracels, pouvant à tout moment s'envenimer, sont génératrices de risques importants. Aussi l'Association organise-t-elle, en 1994, le " Forum régional de l'ANSEA ", consacré aux questions de sécurité, en présence de tous les principaux acteurs de la scène internationale. Ce forum, devenu annuel, marque, en fait, un revirement de l'Association dans sa façon d'appréhender les questions de sécurité, puisqu'elle avait estimé, au début des années 70, que la meilleure façon de garantir la stabilité régionale était d'exclure les superpuissances. Un quart de siècle plus tard, elle fait donc le choix inverse en s'engageant dans un dialogue multilatéral traitant des questions de sécurité. Par ailleurs, le 15 décembre 1995 est signé un traité de dénucléarisation de l'Asie du Sud-Est.

En termes de structures, il avait été entendu, dès sa création en 1967, que l'Association ne mettrait en place aucune institution lourde et ne laisserait pas se développer de bureaucratie pesante.

Toutefois, nous l'avons vu, les nécessités d'une coopération plus efficace la contraignent à se doter de quelques organismes permanents mais restreints. Une rencontre au sommet " formelle " des chefs d'Etat et de Gouvernement, seulement mise en place en 1976, se tient tous les trois ans, une réunion " informelle " se tenant cependant quasi-annuellement. Le rouage essentiel est constitué par les rencontres très fréquentes des ministres des Affaires Etrangères et ceux de l'Economie. Par ailleurs, le Secrétaire Général est chargé de coordonner toutes les activités de l'Association et de préparer le budget de cette dernière. Ces structures souples semblent constituer la seule solution concevable pour une organisation où chaque pays membre reste très attaché à l'exercice de sa souveraineté.

LE DOMAINE ECONOMIQUE

Sur le plan économique, les années 80 correspondent à un très important décollage, le produit intérieur brut moyen par tête étant multiplié par deux en seulement dix ans, avec des taux de croissance annuelle situés entre 6 et 10% selon les pays de l'Association. Restée exportatrice de premier rang de produits agricoles, la région voit les postes essentiels de son exportation occupés par des produits manufacturés, des machines et des biens d'équipement, grâce à l'apport massif de capitaux venant de pays étrangers, particulièrement mis en confiance par l'esprit d'entreprise ambiant.

Les multinationales sont appâtées par l'abondance des richesses naturelles et par le réservoir de main d'oeuvre bon marché. Cette période, nommée par certains observateurs la " décennie prodigieuse " permet un extraordinaire bond en avant aux pays de la région, aussi bien dans le domaine économique que social. Ce tableau économique flatteur ne doit cependant pas dissimuler la persistance de poches de très grande misère ni des inégalités de développement selon les pays et à l'intérieur de chaque pays.

Mais, si l'ensemble de la région est extrêmement dynamique sur le plan économique, il serait inexact de mettre cette réussite au crédit de l'Association. En effet, si ces pays ont enregistré, depuis des années, d'étonnants résultats économiques (plus de 7% de croissance par an en moyenne), ces derniers ne peuvent être véritablement attribués à l'action commune. Ils proviennent essentiellement des politiques menées par chacun des Etats, grâce notamment à leurs coûts de production peu élevés. L'extrême légèreté des structures, évoquée plus haut, ne fait finalement que traduire le degré relativement faible de coopération qui existe entre les pays membres, et plus particulièrement dans le domaine économique. Cet état de fait montre bien le paradoxe d'une organisation qui s'était donné pour objectif de renforcer les liens économiques de ses membres.

Les relations commerciales entre membres sont en effet très peu développées. Ce constat conduit l'Association à mettre en place en 1993 une " zone de libre échange " qui, après une période de transition de dix ans, devrait modifier radicalement sa physionomie. L'ensemble de ce projet est néanmoins fortement tempéré par une clause de sauvegarde qui permet à chaque Etat d'exclure du champ d'application de l'accord celles de ses productions nationales qui pourraient être trop menacées par le système.

Il est bien difficile de prévoir ce que deviendra cette initiative. Les maigres résultats antérieurs de la coopération économique et commerciale entre les membres

incitent en effet à la prudence. La difficulté résulte du fait qu'il s'agit d'économies plus concurrentes qu'interdépendantes.

POLITIQUE INTERNATIONALE : LES PARTENAIRES DU DIALOGUE

Un des aspects les plus importants de l'action de l'ANSEA réside dans les liens étroits que cette dernière a tissés avec les pays importants de la planète. Aussi faut-il développer les étapes de l'élaboration de ce réseau, déjà évoqué. Dans le cadre de ses relations avec l'extérieur, l'ANSEA instaure, en effet, à partir de 1977, un dialogue permanent avec un certain nombre de partenaires privilégiés. Ils sont actuellement au nombre de dix : le Japon, l'Australie, le Canada, la Corée du Sud, les Etats-Unis, la Nouvelle Zélande, l'Union Européenne ainsi que la Chine, l'Inde et la Russie depuis 1996.

Le Japon qui s'est engagé à mener une politique pacifique et à contribuer à la prospérité de l'Asie est tout naturellement le premier partenaire en date, en dépit des souvenirs douloureux de la Seconde Guerre Mondiale. Ensuite, il était inconcevable de ne pas développer un " dialogue " avec les Etats-Unis, puissance déterminante dans l'équilibre stratégique de la région. Cependant, ces dernières relations se ternissent quelque peu car se profile très vite un problème quant à la place respective de l'ANSEA et des Etats-Unis dans les regroupements économiques projetés en Asie-Pacifique. L'Union Européenne constitue le troisième partenaire et, avec cette dernière, le dialogue d'abord économique se mue en dialogue plus politique, notamment au cours de la crise cambodgienne.

Le dialogue est également institutionnalisé avec les sept autres pays déjà cités. Parmi ceux-ci, ce sont naturellement l'Australie et la Nouvelle Zélande, particulièrement sensibles à la stabilité de la région, qui les premiers, font une démarche positive envers l'ANSEA, suivis quelques années plus tard par le Canada et la Corée du Sud, parties prenantes au grand débat pour l'organisation du bassin pacifique qui intéresse au premier chef l'ANSEA, mais l'inquiète aussi. Dans un cadre géographique plus large, est en effet créée en 1989, sur l'initiative de l'Australie, la " Coopération économique en Asie-Pacifique " (APEC en anglais) dont l'objectif est de constituer un groupement économique des pays riverains du Pacifique, au nombre desquels figurent les pays de l'ANSEA. La décision de transformer progressivement l'APEC en zone de libre échange en 2020 est prise en 1995, ce qui recoupe l'ambition de l'Association d'opérer elle-même une transformation dans ce sens pour 2003. Certains de ses membres craignent que cette dernière perde totalement sa spécificité et sa raison d'être en se diluant dans un ensemble trop large qui sera inévitablement dominé par les Etats-Unis, le Japon et la Chine. Cette question dominera immanquablement les prochains débats internes de l'ANSEA.

Enfin, à partir de 1992 cette dernière admet successivement l'Inde, la Chine puis la Russie comme " partenaires du dialogue ", selon l'appellation dorénavant officielle de ce système original.

La fin de la Guerre Froide amène l'Association à aborder plus ouvertement le chapitre de la stabilité en organisant en 1994 un " Forum régional de l'ANSEA " relatif aux questions de sécurité en Asie du Sud-Est et plus largement en Asie-Pacifique. Ce forum rassemble, autour des six membres de l'ANSEA de l'époque, les quatre pays observateurs, depuis devenus membres à l'exception du Cambodge et l'ensemble des " partenaires du dialogue ".

En organisant ce forum régional qui sera dorénavant poursuivi chaque année, l'Association fait la preuve de sa maturité et de son dynamisme international. Alors que les grandes puissances les plus intéressées à l'équilibre et à la sécurité de l'Asie-Pacifique, Chine, Etats-Unis, Japon et Russie étaient incapables d'imaginer un cadre adéquat dans lequel traiter ces questions, ce sont les " petits " pays de l'ANSEA qui, les premiers, réussissent ainsi à jeter les bases d'une discussion sur la sécurité de la zone. Ce cadre est par ailleurs un moyen de calmer quelque peu le jeu avec la Chine en amenant celle-ci vers une réflexion commune sur la stabilité de toute la région.

L'Association s'attache ainsi à entretenir un vaste réseau de relations extérieures qui souligne son caractère très ouvert ainsi que le rôle catalyseur qu'elle joue, depuis 1994, en matière de maintien de la sécurité en Asie-Pacifique.

Le résultat le plus spectaculaire de ses efforts est la conclusion du traité de dénucléarisation, bannissant toutes les armes nucléaires d'Asie du Sud-Est, signé fin 1995 par ses membres et ouvert à la signature des cinq détenteurs officiels de la puissance nucléaire.

Surtout considérée jusque là sous l'angle du dynamisme économique de ses membres, l'ANSEA s'impose désormais comme un groupe dont il faut également tenir compte en politique internationale.

PERSPECTIVES

En un sens, le bilan de l'ANSEA peut être considéré comme modeste. La croissance très rapide des pays fondateurs ne peut lui être directement imputée. En matière de commerce international et d'économie, elle est de plus confrontée à des dilemmes difficiles à surmonter. Si elle veut garder un sens, elle ne peut s'intégrer réellement à une APEC que les Etats-Unis cherchent à transformer en " Communauté ", mais elle ne peut, à l'inverse, se couper du marché américain sur lequel elle est très engagée.

Cependant le bilan est loin d'être négligeable. Une zone de libre échange a été créée et celle-ci devrait progressivement renforcer la cohésion des membres. L'intégration de tous les pays de la région sera effective à court terme, ce qui devrait accélérer l'évolution politique des derniers admis, encore sous régime socialiste ou autoritaire. Les conflits internes à la région, notamment entre la Malaisie et l'Indochine, ont été surmontés. L'Association devra toutefois veiller tout particulièrement à ce qu'en son sein les pays riches partagent avec les pays pauvres, sous peine d'un risque d'implosion. Le traité de dénucléarisation donne un contenu réel à la notion de neutralité défendue depuis le début des années 1970.

Les membres de l'ANSEA sont ainsi devenus des interlocuteurs, non seulement commerciaux, mais également politiques, considérés comme indispensables par la communauté internationale. Ils sont parvenus, avec le " Forum ", à créer un cadre qui permet à presque tous les Etats de la zone, au rang desquels figure particulièrement la Chine, acteur essentiel de la scène régionale, de s'entretenir du maintien de la paix et de la sécurité.

Au-delà des " dialogues " réguliers qu'elle entretient avec ses " partenaires ", l'ANSEA a remporté un incontestable succès avec la réussite de son élargissement à la quasi-totalité de l'Asie du Sud-Est, ce qui, lors de sa création en 1967, était un rêve bien lointain. Cependant, se posera de façon évidente le problème de l'incorporation du Viêt-nam, du Laos, du Myanmar puis celle du Cambodge à venir, nettement moins développés que les six premiers membres, comme il se posera pour l'Union Européenne avec les pays d'Europe de l'Est. Cette opération ne risquera-t-elle pas de miner la cohésion de l'Association? En Asie du Sud-Est comme ce sera certainement le cas à terme en Europe, élargissement et approfondissement ne semblent pas faciles à concilier. La difficulté semble cependant moins importante dans le cas de l'ANSEA qui rejette catégoriquement toute perspective d'intégration entre ses différents membres.

CONCLUSION

Peut-on dire de l'Association des Nations du Sud-Est Asiatique qu'elle est une puissance en devenir?

La réponse ne peut être qu'extrêmement nuancée. L'unité profonde de l'Association est loin d'être acquise dans la mesure où chacun de ses membres désire conserver une part très importante de sa souveraineté. Le rejet, pour l'heure, de toute idée d'intégration est patent, même si une coopération très étroite existe bel et bien dans les domaines essentiels que sont la diplomatie, la sécurité et l'économie, avec des résultats bien loin d'être négligeables. Dans cette situation, on peut difficilement dire d'un tel regroupement d'Etats qu'il aura la capacité, dans un avenir raisonnable, de peser d'un poids déterminant sur les destinées de la planète.

Pris indépendamment, la plupart des pays fondateurs de l'Association peuvent effectivement être considérés comme des compétiteurs performants sur la scène internationale même si le typhon monétaire qui souffle actuellement risque de faire apparaître de profondes lézardes dans leur édifice économique, sans doute construit trop vite. Cependant, le ciment qui les unit, eux et les nouveaux membres, ne paraît pas suffisamment " ferrillé " pour permettre la constitution d'une véritable entité telle qu'elle se dessine en Europe. L'" Association " a démontré qu'elle avait un très réel potentiel, cependant, il faudrait une volonté bien plus affirmée de la totalité de ses membres pour qu'elle se transforme un jour en " Union ", véritable multiplicateur de forces.

Toutefois, en dépit des nombreux pronostics émis à sa création, l'ANSEA a duré, s'est développé et a apporté aux Etats d'Asie du Sud-Est un bien précieux : la confiance. Force est d'admettre qu'elle a su se rendre indispensable à tous, membres et acteurs extérieurs, qu'elle a réussi à maintenir sa spécificité et à étendre les règles d'un régionalisme ouvert. Gageons qu'elle pourra tenir un rôle de puissance régionale de premier rang, à un terme toutefois pas encore défini.